

Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Alain Harvey

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Alexandre Côté

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Arnaud Courti

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Bernard Levesque

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Carl Préfontaine

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Claude Lemire

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Daniel Deak

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Dary Tremblay

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Dave Gordon

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Malendy Davis

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Jean-Pierre Babineau

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Émilie Bourassa

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Éric Deschenes

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Éric Marchand

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Eric Viens

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Étienne Labonté-Jolin

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Francis Gariepy

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Gordan Stanhope

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guillaume Bédard

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guillaume Boulanger Laroche

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guy Bérubé

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guy Mailhiot

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guy Poulin

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Guy Savoie

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Isabelle Landry

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Jean Girard

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Jean-Luc Groulx

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Jean-Luc Hudon

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Jerry Piquette

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Kevin Gauthier

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Marius Stroe

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Martin Nobert

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Maxime Racette

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Michel Melançon

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Monique Marier

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Myriam Laplante

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Nicolas Demurtas

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Nicolas Larouche

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Normand Lafleur

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Patrick Jollet

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Philippe Gascon

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Pierre Lessard

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Pierre M. Lessard

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Rejean Brouillard

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Vincent Léveillé

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Rejean Marineau

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Roch Lafond

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Stephane Dubuc

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Stephane Seguin

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Sylvain Dusseault

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Sylvain Michaud

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Tanya Raymond

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

Yannick Laplante

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

**« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants
revu et corrigé »**

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation



Attestation de formation

Section du Québec



Nous attestons que

A suivi une formation pratique d'une durée de 8 heures

« Criminel ou accidentel : le rôle des intervenants revu et corrigé »

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation.

Fait à Drummondville, le 28 mars 2019

Responsable de la formation

